**PRIMES EXCEPTIONNELLES   
COVID-19  
*Rapport du 25/09/2020***

Il s’agit d’approuver le versement de primes exceptionnelles en faveur des pompiers du Val d’ Oise, du personnel des établissements sociaux et médico-sociaux, du personnel du Conseil départemental, de la Maison départementale de l’enfance et les assistants familiaux.



La crise sanitaire a bouleversé les organisations de travail entrainant pour certains professionnels, agents du Département et personnels d’établissements et services sociaux et médicaux sociaux un surcroît significatif d’activité de nature à justifier l’attribution d’une prime exceptionnelle.

s



**Plus de 3,6 millions d’euros de primes exceptionnelles Covid-19 versées aux :**

* **Pompiers du Val d’Oise.**
  + Les pompiers présents au moins 50% en plus de leurs heures de présences habituelles sur la période se verront attribuer une prime de 1000 €.
  + Les pompiers présents de 25% à 50% en plus de leurs horaires quotidiens toucheront une prime de 500 €.
* **Personnels des Etablissements sociaux et médico-sociaux.**
  + 1 000 € pour les salariés à temps plein présents au moins 46 jours pendant la période du 1er mars 2020 au 30 avril 2020,
  + 500 € pour les salariés à temps plein présents entre 31 et 45 jours.
* **Personnels du Conseil départemental, de la Maison départementale de l’enfance et les assistants familiaux**
  + une prime allant jusqu’à 1 000 € pour les assistants familiaux qui ont accueilli des enfants de façon continue à leur domicile,
  + Une prime allant jusqu’à 1000 € pour la quarantaine d’agents mobilisés à la Maison départementale de l’enfance pendant le confinement,
  + Une prime de 250 €, 500€ ou 1000 € pour le personnel du Conseil départemental qui a été fortement mobilisé pendant la période de confinement, notamment à travers les dispositifs de gestion de crise et de logistique.



Ce personnel de première ligne a été mobilisé de façon remarquable pour protéger les plus fragiles et assurer la continuité du service public. Par le versement de ces primes, le Département tient à récompenser leur investissement exceptionnel pour lutter contre la pandémie.